

Introduction droit civil 2

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 42.0
- > Niveau d'étude : BAC +1
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

Ce cours a vocation à préparer les étudiants aux enseignements des diverses branches du droit qu'ils suivront durant leur formation en AES mais aussi, plus généralement, à leur faire connaître des notions juridiques utiles quelle que soit leur orientation professionnelle. Ce cours s'inscrit dans le prolongement du cours d'introduction au droit civil (1) dispensé au premier semestre de L1. Ainsi, après l'étude du droit en tant que Droit objectif, le cours d'introduction au droit civil (2) a pour objet d'examiner la diversité et la mise en œuvre des droits au sens de droits subjectifs, c'est-à-dire dans leur dimension individuelle (droit de propriété, droit de créance, droit au respect de la vie privée etc.) Le cours tend ainsi à répondre à trois questions principales: Quelles sont les personnes titulaires de droits subjectifs ? Quels sont ces droits subjectifs (diversité, classification, sources) ? Comment faire la preuve des droits en cas de contestation ?

Objectifs

- Étude des notions nécessaires à une bonne compréhension des phénomènes juridiques.

- Acquisition des notions essentielles à la compréhension des autres branches du droit enseignées aux prochains semestres

- Acquisition de connaissances juridiques en vue de la préparation des étudiants à leur future insertion professionnelle

Évaluation

- *contrôle continu* : épreuves écrites. Les étudiants seront évalués à la fois sur leurs connaissances théoriques acquises en CM et en TD ainsi que sur leurs compétences pratiques acquises en TD.

- *contrôle terminal* : épreuve écrite destinée à évaluer la capacité des étudiants à restituer des connaissances théoriques ainsi que leur capacité à appliquer ces connaissances.

Pré-requis nécessaires

avoir suivi le cours d'introduction au droit civil (1) dispensé au S1.

Compétences visées

- Connaître des notions essentielles et préalables aux enseignements des branches du droit dispensés tout au long de la licence AES
- Connaître des notions juridiques utiles à tout parcours professionnel
- Savoir lire des textes (lois, règlements, Conventions, décisions de justice etc.)
- Savoir effectuer une première analyse de textes (lois, règlements, Conventions, décisions de justice etc.)
- Méthodologie juridique (fiche de jurisprudence, cas pratique)

Bibliographie

Code civil 2021 (Dalloz ou LexisNexis)

1. Cornu (dir.), Association H. Capitant, *Vocabulaire juridique*, PUF, 12e éd., 2018.

Ch. Albiges, *Introduction au droit*, Bruylant, coll. Paradigme, 6e éd., 2020.

J.-L. Aubert, É. Savaux, *Introduction au droit et thèmes fondamentaux du droit civil*, Sirey, 17e éd., 2018.

1. Fabre Magnan, *Introduction au droit*, 4e éd., coll. Que sais-je ?, PUF, 2018.

Ph. Jestaz, *Le droit*, 10e éd., Dalloz, coll. Connaissance du droit, 2018.

Ph. Malinvaud, *Introduction à l'étude du droit*, LexisNexis, coll. Manuels, 18e éd. 2018.

1. Mirkovic, *Introduction générale au droit. Préparer les TD, réviser les examens avec des fiches de synthèse*, éd. Studyrama, 2017.

Une bibliographie plus exhaustive figurera sur le fascicule de TD et sur coursenligne.parisnanterre.fr

Ressources pédagogiques

Bases de données juridiques accessibles avec identifiants Paris Nanterre depuis :

http://primo-prod.parisnanterre.fr/primo-explore/search?query=lsr13,exact,bdddroit&tab=all_tab&search_scope=all_blended&sortby=rank&vid=SCD&lang=fr_FR

Textes en vigueur disponibles sur <https://www.legifrance.gouv.fr/>

Contact(s)

> Leonor Jandard

Responsable pédagogique
ljandard@parisnanterre.fr